

Actions de l'inspection des installations classées

Commission de suivi du site EuroAPI Vertolaye

Réunion du 20 juin 2023



Les contrôles sur site

- 3 inspections sur risques accidentels
- 3 inspections sur risques chroniques

1 contrôle inopiné sur rejets incinérateur en 2022 et un prévu en 2023 sur effluents liquides

Les contrôles sur site

Inspections risques accidentels (1 sur 3)

- Inspection du 23 février 2022 (période de grève)
- Inspection du 17 mai 2022
- Inspection du 22 mars 2023(suite accident du 3 février)
- Avancement plan d'actions suite Étude de dangers de 2021

■ Pas de non conformité relevée

- Pas de constat de situation dégradée le 23 février 2022 mais des situations particulières du type présence, dans un atelier, d'un produit réagissant au contact de l'eau pendant une durée supérieure à la pratique usuelle – rejets STEP et incinérateurs conformes
- État des stocks disponible rapidement mais utilité d'améliorer le format pour l'information du public
- Rétention déportée non encore mise en service – situation des rétentions actuellement conforme à l'échéancier national requis mais rétention déportée devient nécessaire

Les contrôles sur site

Inspections risques accidentels (2 sur 3)

Inspection du 23 février 2022 (période de grève)

Inspection du 17 mai 2022

Inspection du 22 mars 2023(suite accident du 3 février)

Avancement plan d'actions suite Étude de dangers de 2021

- **Rejet d'HCl gazeux du 3 février a révélé un point faible sur la maîtrise des risques de mélanges incompatibles**
- **L'analyse effectuée par l'exploitant est apparue pertinente**
- **les améliorations décidées permettront une amélioration significative de la maîtrise des risques de mélanges incompatibles**
- **Pas de remarque majeure sur la consultation des évènements recensés sur l'atelier 900 depuis début 2023 et du cahier des consignes d'une cellule de cet atelier**

Les contrôles sur site

Inspections risques accidentels (3 sur 3)

Inspection du 23 février 2022 (période de grève)

Inspection du 17 mai 2022

Inspection du 22 mars 2023(suite accident du 3 février)

Avancement plan d'actions suite Étude de dangers de 2021

- **État d'avancement du plan d'actions suite à l'étude de dangers de janvier 2021 est satisfaisant**
- **2 points de vigilance :**
 - **la mise au point des solutions pour réduire les risques de mélanges incompatibles entre tuyauteries de transport d'eau de javel et d'acides**
 - **L'amélioration de la maîtrise des risques de certains mélanges incompatibles à l'atelier 120**

Les contrôles sur site

Inspection risques chroniques 1 sur 3

Inspections du 25 janvier et 28 septembre 2022 (pollution des sols sous bâtiment 210)

Inspection du 12 avril (remédiation pollution des sols, gestion de l'eau des refroidisseurs d'eau JACIR)

- Bâtiment 210 (3000 m²) démoli sans information de l'inspection
- Manque de justification de la suffisance de retrait d'1 mètre de sols sous la dalle – soldé dans le cadre du plan de gestion des sols
- Demande d'envoi à l'inspection du plan de gestion des sols – plan approuvé par lettre Préfet du 21 juillet 2022
- Le 28 septembre, période de fin d'extraction des terres sous le bâtiment 210 :
 - constat d'un bon suivi de la pollution des sols extraits et des sols laissés en place avec trace écrite des résultats des contrôles
 - Traçage correct des terres excavées mais renseigner, lors de leur expédition de Vertolaye, le registre national des terres excavées.

Les contrôles sur site

Inspection risques chroniques 2 sur 3

Inspections du 25 janvier et 28 septembre 2022 (pollution des sols sous bâtiment 210)

Inspection du 12 avril (remédiation pollution des sols, gestion de l'eau des refroidisseurs d'eau JACIR)

- Le traitement des sources de pollution des sols encore présentes (réseaux de collecte des effluents liquides pour épuration) avance correctement – sera fini en 2024
- Le pompage d'eaux souterraines continue : 24 à 40 m³ par jour (variable selon pluie)
- Après fin du traitement des sources de pollution des sols encore actives, EuroAPI pourra donner une estimation de la durée nécessaire de maintien du pompage d'eaux souterraines
- Provisions restantes pour le traitement de la pollution des sols : 12,5M€
 - Finalisation remise à niveau des réseaux d'eau,
 - Surveillance environnementale,
 - Maintien des pompages jusqu'à 2032,
 - Éventuelles mesures d'urgence.

Les contrôles sur site

Inspection risques chroniques 3 sur 3

Inspections du 25 janvier et 28 septembre 2022 (pollution des sols sous bâtiment 210)

Inspection du 12 avril (remédiation pollution des sols, gestion de l'eau des refroidisseurs d'eau JACIR)

- Visiter tous les regards des encuvements (ou rétentions autour des citernes fixes de stockage)
- Réaliser la surveillance de l'impact des rejets atmosphériques sur l'environnement (cf AP 7 nov2018)
- Rejets en chloroforme excessifs pendant 5 jours (15 au 19 mars 2022) - 57 à 150 µg/l > 50 µg/l
- Absence de rétention des éventuels épandages de propylène glycol autour des refroidisseurs d'eau JACIR

Les contrôles sur site

Contrôle inopiné sur les rejets de l'incinérateur dans l'air

- Contrôle réalisé les 3 et 4 novembre 2022
- Résultats tous conformes

Autres actions de l'inspection

- Examen de la déclaration annuelle des rejets dans l'environnement et des déchets produits sur le site
- Examen des résultats de la surveillance des rejets d'effluents liquides et des eaux souterraines du site
 - Très bons résultats pour les rejets d'eau en sortie de station de traitement
 - Les rejets en perturbateurs endocriniens sont toujours très faibles aucune activité observée en 2022
- Forte baisse des rejets de COV (composés organiques volatiles) : 127 tonnes en 2022 en regard de 227 tonnes en 2021 et 381 tonnes en 2020

Merci de votre attention